

Amusons-nous avec les fleurs

U A T Z E M R V J O N Q U I L L E Z S S	FRITILLAIRE	ANEMONE
B Z M F C A H I Ç L P H Ç O S S P K L B	PAQUERETTE	BLEUET
L L V U D G O D R R E N O N C U L E J O	TULIPE	VIOLETTE
E C I P D N D M R I J H N I L E O I T S	JACINTHE	BERGENIA
U K U E W O O N P H S I H V Q M T O P F	PRIMEVERE	COUCOU
E J U R C L D X E B Z W M S T Q E Y M T	NARCISSE	
T P M V A I E T N J A C I N T H E T E Q	JONQUILLE	
D N N E M A N M S O Y E O S G S L N N D	PENSEE	
Ç Z H N E A D K E M E R K D K A O E I A	MYOSOTIS	
Z E L C L D R V E A G I H H K M W T N C	RENONCULE	
G I M H I Ç O G I P Z A V I E R F T A O	PISSENLIT	
Ç R U E A B N H I E B L E N E T D E R U	RHODODENDRON	
T A V I N L T S R L V L A E D V N R C C	MUSCARI	
U C R D S Y S E D I Q I K T L U R E I O	LILAS	
U S I Z S E V Y O L A T N D U A C U S U	AZALEE	
W U A R N E T L Y A R I O I V L Z Q S C	CAMELIA	
Z M O L M V E R E S J R F Q Y H I A E V	FORSYTHIA	
F F I I I T Q Y H X H F C B N Q F P K C	MAGNOLIA	
C T R V T L M A W B E R G E N I A M E A	IRIS	
S P J E I O M S I T O S O Y M I S Z S Y	PERVENCHE	



Association
paroissiale

Veillée de Noël
le 24 décembre à 18h à l'Eglise.



Éditorial



► Rémi Carpentier, maire

Chères Trégarvannaïses, chers Trégarvanais,

La fin d'année approche à grands pas.

La réfection d'un tronçon de la route de l'Aulne, le renouvellement du mobilier et la rénovation de la salle municipale Jean-Jacques Plourin et l'aménagement de l'espace cinéraire avec l'installation d'un colombarium et d'un espace de dispersion des cendres marquent la fin des travaux inscrits pour cette année 2024.

Pour les nostalgiques qui désirent garder un souvenir des bons moments passés à la salle, une vente à petit prix des tables et des chaises a été validée par le Conseil Municipal. Tout a déjà été réservé et le mobilier pourra être retiré à la salle le 12 novembre entre 9h et 12h.

Enfin, la date du 30 novembre a été retenue pour le repas des anciens (à partir de 70 ans). Pour l'instant, le lieu n'est pas encore défini mais n'hésitez pas à joindre la mairie pour vous inscrire et signaler si vous avez besoin d'être véhiculés.



Permanences des élus

- **Maire**
Rémi Carpentier :
mardi, mercredi, jeudi
et vendredi de 10h à 12h
- **1^{ère} adjointe**
Geneviève Goarzin :
lundi de 10h à 12h

Secrétariat

Véronique Loc'h

- lundi de 9h à 12h00
et de 13h30 à 17h30
- jeudi de 9h à 12h00
et de 13h30 à 17h30

Tél : 02 98 26 02 06

Courriel :
mairie.tregarvan@wanadoo.fr

Compte-rendu du conseil municipal du 27 MAI 2024

CESSION A LA COMMUNE D'EMPRISES DE PARCELLES PRIVÉES SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Afin de régulariser la situation des portions de parcelles de Monsieur et Madame RAOUL, Madame JARPA et Monsieur RIQUOIS sur lesquelles a été implantée la voie communale, la cession gratuite est acceptée à l'unanimité et le cabinet Géomat est mandaté pour effectuer la régularisation foncière.

AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE COMMUNALE

Le SDEF est mandaté pour réaliser l'audit énergétique de la salle municipale dont le coût estimé s'élève à 3 420 € TTC (hors révision de prix).



REPLACEMENT DU MOTEUR DE LA VMC ET DE BLOCS DE SECOURS À LA SALLE

Est acceptée à l'unanimité l'offre d'EUROENERGIE pour le remplacement du moteur de la VMC et le changement de blocs de secours pour un coût total de 1 534.45 €.HT.

REMBOURSEMENT DE TRAVAUX SUR LE RÉSEAU EAUX PLUVIALES AVANCÉS PAR UN ADMINISTRÉ

Est refusée la demande de remboursement d'un administré pour des réparations de canalisations d'eaux pluviales réalisées sans accord préalable de la mairie.

LOCATION D'UN TERRAIN NU

A l'unanimité, l'autorisation est donnée à la 1^{ère} adjointe de signer le bail de location d'un terrain nu à la cale avec Monsieur Rémi CARPENTIER pour l'installation du bar éphémère le Cale'Bar.

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux de voirie : pour l'année 2024, seront réalisés des travaux à Goulénez et du point à temps pour boucher les trous sur les voies communales.
- Un bâti pour chargeur sur le tracteur va être acheté pour un montant de 720 € TTC.
- Compte tenu de la désapprobation de certains administrés, la commune commandera désormais une gerbe de fleurs fraîches pour les cérémonies commémoratives au lieu de compositions de plantes vivaces.
- La commune est classée dans les massifs à risque incendie.

► 14 septembre - Rencontre avec l'Association Polysonnance

L'association Polysonnance de Châteaulin vient à la rencontre des habitants des diverses communes de la communauté de communes et propose de s'associer pour quelques animations.

C'est ainsi qu'ils animeront des soirées jeux, de 18h à 20h, les vendredis 8, 15 et 22 novembre, à la salle polyvalente. Digor proposera un pot.

► 18 septembre - Randonnée

Jean Claude Férézou a organisé une randonnée de Saint-Rivoal au Mont Saint-Michel de Brasparts avec au retour une visite de la Maison Cornec. La randonnée a été reportée plusieurs fois à cause de la météo, mais elle a pu se faire en petit comité le 18 septembre pour le plaisir des participants. Cette sortie mérite d'être reproposée.

► 22 septembre - Vide-grenier

23 exposants étaient présents au vide-grenier.

Les bénévoles de la petite restauration, des crêpes et de la buvette étaient en grande effervescence à midi pour satisfaire toutes les demandes.

Les visiteurs étaient au rendez-vous sur les stands, beaucoup venaient pour la première fois



à la découverte de la commune.

► À venir

le samedi 14 décembre à 12h30 un Kig a Farz à la salle polyvalente, réservation avant le 4 décembre.
La galette des rois le samedi 19 janvier à 15h.





► Samedi 2 juin Sortie à l'Île de Sein

Cette sortie a rassemblé une quinzaine de personnes. Accompagnés d'un guide natif de l'île, c'est sous le soleil que nous avons profité de cette belle journée. Pour plusieurs, c'était la première sortie en bateau sur une île.



► Samedi 22 juin, Barbecue et feu de Saint-Jean à la cale

Dans une ambiance chaleureuse, avec une météo clémentine, et l'aide de nombreux bénévoles, environ 52 repas ont été partagés à la soirée ouverte à tous. La soirée s'est terminée par un crépitant et captivant feu de la Saint-Jean sur la grève.



Compte-rendu du conseil municipal du 5 AOUT 2024

Madame Isabelle MARTIN informe le Conseil qu'elle a été sollicitée par un administré qui souhaitait apporter des éclaircissements sur une demande de remboursement de travaux qu'il a adressée à la commune et qui a reçu un avis défavorable du Conseil Municipal lors de sa dernière réunion. Monsieur le Maire précise que ces travaux ayant été faits sur un chemin de l'AFR, le point ne sera pas réinscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

ACQUISITION ÉPAREUSE

Après recherches, une épareuse d'occasion a été trouvée auprès de la société SOFIMAT à Briec. Elle est de marque NOREMAT et date de 1998.

A l'unanimité, l'acquisition au prix de 4 500 € HT + 750 € HT pour le montage du châssis est validée.

EXONÉRATION DE LA TAXE D'HABITATION POUR LES LOCAUX CLASSÉS MEUBLÉS DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

À l'unanimité, il est décidé d'exonérer de taxe d'habitation les locaux classés meublés de tourisme et les chambres d'hôtes

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA CCPCP

Sont approuvés à l'unanimité les nouveaux statuts de la CCPCP tels que présentés dans l'annexe à la délibération n° 2024-084 du 28 mai 2024 du Conseil Communautaire.

ACQUISITION DU MOBILIER POUR LA SALLE MUNICIPALE

Par délibération n° 2023-28 du 19 décembre 2023, le Conseil Municipal avait validé l'acquisition du mobilier de la salle municipale auprès de l'UGAP. Sachant que la commande n'a pas pu être faite avant la réalisation des travaux, l'offre réactualisée est acceptée pour un montant de 10 330.20 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

- L'enquête publique du PLUi-H sera ouverte du 26 août 2024 au 27 septembre 2024.
- Des kits d'économie d'eau sont tenus à la disposition du public en mairie.
- L'aménagement de l'espace cinéraire vient d'être achevé.



Compte-rendu du conseil municipal du 14 OCTOBRE 2024

RENOUVELLEMENT ET ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

De nombreux panneaux indicateurs et quelques panneaux de signalisation seront commandés à l'entreprise AXIMUM pour un montant de 2 657.55 € HT Unanimité.

DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARCELLE A KERFENAN

La parcelle communale constituant la cour de l'exploitation à Kerfenan est déclassée du domaine public, ce qui permettra de répondre à la demande d'échange de cette cour contre la partie de parcelle où est implanté le château d'eau. Unanimité.

RENOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU BOURG

Les lanternes actuelles seront remplacées par des lanternes à LED pour un reste à charge de 9500 € pour la commune. 2 abstentions.

CONTRAT D'ACQUISITION DE PROGICIELS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Est validé à l'unanimité le contrat de 3 ans pour les logiciels métiers de la mairie avec BERGER LEVRAULT pour un montant de annuel de 1990 €.

FIXATION DES TARIFS ET DES MODALITÉS DE VENTE DE L'ANCIEN MOBILIER DE LA SALLE

Le tarif est fixé à 10 € la table et 5 € la chaise qui seront vendus prioritairement à la population locale. Unanimité.

DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UN RACK POUR ANNEXES A LA CALE

Estimant que la demande n'est pas assez détaillée, la question est ajournée et demande sera faite au président de l'association des plaisanciers de venir apporter plus de détails.

DEMANDE DE RÉSERVATION D'UNE ZONE RÉSERVÉE AUX PLAISANCIERS

Considérant que cette demande privatiserait le domaine public, cette demande est refusée à l'unanimité.

DEMANDE DE POSE D'UN ESCALIER EN BÉTON A LA CALE

Cette demande est acceptée sous réserve que la construction n'empiète pas sur le domaine public et que l'escalier soit sécurisé et réalisé en bois. Unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION PACTE FINISTÈRE VOLET 1 - TRAVAUX DE VOIRIE 2024

Acceptée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION PACTE FINISTÈRE VOLET 1 - TRAVAUX DE VOIRIE 2025

Acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Repas des anciens le samedi 30 novembre 2024.

Informations diverses

CIMETIÈRE

Vous avez peut-être remarqué que de nouvelles petites pancartes ont été apposées près des concessions qui n'ont pas été renouvelées faute de coordonnées de contact. Même si cela ne concerne pas vos tombes mais que vous connaissez les familles merci de contacter la mairie pour nous en informer. En effet, dans un délai d'un an, une procédure de reprise de concession par la commune sera mise en oeuvre.



TAILLES DES ARBRES À PROXIMITÉ DES FILS TÉLÉPHONIQUES ET DES FILS ÉLECTRIQUES

Avec l'automne, les menaces de tempête restent présentes, nous vous invitons donc à prévenir les risques et à dégager l'environnement des câbles. Nous vous rappelons que c'est une obligation des propriétaires de talus et terrains. Merci à tous.

RAPPEL

Attention aux démarchages frauduleux. Ci-jointe note de la gendarmerie.

Nouvelles des Associations

ASSOCIATION DIGOR



► Samedi 25 mai Murder Party

Une douzaine de personnes se sont mobilisées avec l'association Polysonnance et la contribution de l'écrivain Stéphane Jaffrézic pour élaborer et organiser la Murder Party sur le bourg de Trégarvan. Cet après-midi riche en rebondissements et en suspense a permis à une vingtaine de participants enthousiasmés de résoudre le crime avant de terminer la soirée autour d'un barbecue.